

J'en parlerai une autre fois; je sais qu'aujourd'hui le premier ministre a un rendez-vous et je ne dirai rien de plus, sinon que cette doctrine inspire ceux qui voudraient avoir la haute main sur le Parlement, ceux qui accepteraient qu'on les considère comme un groupe à part; elle constitue en fait la négation totale du principe de la discussion parlementaire.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur le président, je voudrais poser une question au très honorable représentant. Selon lui, j'aurais donné à entendre que nous devrions adopter un régime congressionnel. Dans quel passage de mon discours le très honorable représentant a-t-il trouvé une chose pareille?

Le très hon. M. Diefenbaker: S'il n'était pas question d'adopter un tel régime, pourquoi en parler? (*Exclamations*)

Le premier ministre a beau rire, c'est ainsi que tout a commencé avec le gouvernement actuel. Le premier ministre m'a demandé quel mal il y avait à en parler. Je sais le progrès qui a été réalisé, en ce jour anniversaire du drapeau. D'abord les Jeunes Libéraux ont dit que nous devrions avoir un nouveau drapeau sans l'Union Jack.

Une voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Vous voyez, quelqu'un a applaudi, monsieur le président.

Une voix: C'est aussi votre drapeau.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ensuite il y a eu une recommandation des Jeunes Libéraux quant à des mesures à prendre. La discussion a atteint son point culminant vendredi et samedi derniers avec l'initiative dont a souvent parlé le député de Lotbinière, il y a eu une discussion pour savoir si le moment était venu de se passer de la reine au Canada.

Des voix: Quelle honte!

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est ainsi que ces choses commencent.

Le très hon. M. Pearson: Donc, il ne faut pas en parler?

Le très hon. M. Diefenbaker: Ah, monsieur le président, mais je suis sûr que cette résolution a plu au premier ministre.

M. le président suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre l'honorable chef de l'opposition, mais nous étudions en ce moment les crédits du ministère des Transports. (*Applaudissements*) Diverses opinions ont été exprimées sur le travail qu'accomplit notre Parlement, mais je pense que l'on devrait reprendre la discussion des crédits du ministère des Transports.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur le président, je suis toujours de ceux qui veulent se conformer aux directives... (*Exclamations*)... Ce sont les questions qui m'ont poussé à soulever cette affaire. Si le premier ministre n'était pas intervenu, je n'aurais pas soulevé la question. Naturellement, je n'avais pas l'intention de le faire; je voudrais simplement préciser le sens qu'il y aurait lieu de donner à ces observations.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur le président, vu que le très honorable représentant a amorcé cette discussion, peut-être lui permettriez-vous de dire quelques mots au sujet de la reconnaissance de notre drapeau national en ce premier anniversaire de son adoption. (*Applaudissements*)

Le très hon. M. Diefenbaker: Si je le faisais, monsieur le président, mes observations n'entreraient sûrement pas dans le cadre de l'examen des crédits du ministère des Transports, même si elles pouvaient m'amener loin. Toutefois, j'ai parlé de la façon dont ces choses sont présentées; on jette d'abord les bases, comme l'a fait le premier ministre hier soir, et ensuite, ce qui n'était d'abord que des paroles vagues, vaines et fragmentaires deviennent des principes fondamentaux. D'après ce qu'il a dit hier soir, le premier ministre estime que nous sommes trop portés à contrôler. D'après lui le gouvernement ne devrait pas être obligé de répondre; nous devrions nous conformer au régime américain où le pouvoir exécutif est séparé du pouvoir législatif et peut, comme l'a dit le premier ministre, être maintenu au pouvoir pendant quatre ans peu importe ce qu'il fait.

Monsieur le président, vous conviendrez, je pense, que jusqu'ici l'étude de ces crédits a été faite avec soin. L'examen des crédits du ministère des Transports a été de nature générale, mais fort utile. On a formulé de nombreuses propositions. Nous voulons passer à un autre ministère, mais je tiens à signaler une chose: nous n'avons pas oublié le canal 3. Je vais y revenir car je veux une réponse convenable du ministre des Transports qui, d'habitude, est très habile à donner aux questions qu'on lui pose des réponses complètes et documentées, même si elles sont peu satisfaisantes.

Je commence par un fait dont il va convenir. Il n'est pas certain que la question relève uniquement de sa compétence. De fait, il s'agit d'une affaire qui relève à la fois de l'État fédéral et du gouvernement provincial. Je veux parler de la nécessité d'organiser un mouvement national dirigé par des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, en vue de réduire les homicides